

Le monde vu de Marseille, autour de 1820

M. André Villard, archiviste en chef du département des Bouches-du-Rhône, a eu la main singulièrement heureuse le jour où il a découvert une liasse de police qui avait échappé à toute investigation et à tout classement. Elle fait provisoirement partie du dossier M6 12. Il s'agit de l'analyse, au cours des années 1819-1822, de divers rapports de capitaines et parfois de voyageurs qui, à leur arrivée à Marseille, étaient interrogés, nous ne savons par qui, sur le pays qu'ils avaient quitté. Relations brèves, sans rien de systématique. Beaucoup de *on dit*, de racontars, d'accusations que la suite devait démentir. Tel le bruit assez répandu en 1819 que l'Empereur d'Autriche allait à Rome faire couronner « le fils de Buonaparte » ; telle la nouvelle qui aurait circulé, toujours dans la ville éternelle, vingt-quatre heures avant l'arrivée du courrier officiel, que le duc de Berry avait été assassiné ; tels les dires de deux prêtres espagnols qui rapportent de Rome en juillet 1820 « qu'on pense toujours dans ce pays que l'Autriche a des vues sur les Etats Romains et qu'elle attend la mort du Saint-Père pour les réaliser ». Les capitaines n'ont pas le temps de vérifier ; les voyageurs, moins fréquemment interrogés, manquent d'esprit critique. Le résultat est que les témoignages les plus contradictoires sont mis à la suite. Le 30 septembre 1822, le capitaine Gazan qui revient du Sénégal « fait de l'état du pays un tableau satisfaisant. Il parle des soins du Gouverneur pour le progrès de la culture et de la réunion d'agriculteurs de France qu'il a formée à Dagana ». Le mois suivant, jugement tout contraire : « les sieurs Garnier frères, revenant du Sénégal où ils ont demeuré cinq ans, déclarent qu'il est douteux que l'on parvienne à faire de ce pays une colonie agricole à cause de la violence des vents d'Est, du voisinage des bêtes féroces et des peuplades avec lesquelles on est souvent exposé à la guerre ». Bref, nouvelles qui sont souvent de seconde ou de troisième main, impressions trop rapides, peu sûres, contradictoires.

Un autre scrupule vient à l'esprit : dans quelle mesure les voyageurs et marins interrogés ne cherchent-ils pas à satisfaire ceux qui

les interrogent ? Leurs plaintes si vives contre les Grecs n'ont-elles pas été suggérées, provoquées, excitées dans une ville où, on le sait (1), les Philhellènes étaient singulièrement impopulaires ?

Ne cédon pas toutefois au démon de la critique. Victimes, comme les négociants marseillais, de la piraterie grecque, les capitaines ont eu naturellement les mêmes réflexes. De même certains voyageurs qui voyaient la Grèce non plus à travers la littérature, mais à travers la réalité plus décevante. En vérité, ces notes, quand bien même elles n'auraient d'autre mérite, éclairent la psychologie du temps. Or il est aussi important de connaître le reflet des faits que les faits eux-mêmes. Et nous devons ajouter que sur bien des points de détail, sur tel ou tel aspect de la vie économique, sur l'agitation des années 1820, sur la montée de la Russie, sur les progrès de l'Angleterre, sur les dispositions de Saint-Domingue où l'on parle toujours « avec enthousiasme de l'abbé Grégoire », ces rapports livrent des observations précieuses.

* * *

Une première plainte qui revient assez souvent : le regret qu'ait été abolie la traite. Les capitaines n'osent invoquer les bénéfices qu'elle rapportait, mais ils dénoncent les suites fâcheuses de cette abolition pour les colonies. Les nègres dont la traite ne comble plus les vides ont le sentiment que leur valeur augmente et ils en deviennent plus arrogants. Retour de Bourbon en Juillet 1821, le capitaine Frozy déclare : « La traite des nègres y tente toujours les habitants qui prétendent que la prohibition de ce trafic tend à ruiner les colonies, soit en les privant des bras indispensables pour la culture, soit en rendant plus insolents les esclaves qui restent, puisque d'un côté ils comprennent qu'on ne peut se passer d'eux et de l'autre qu'ils sont victimes de l'oppression, puisqu'on proclame qu'il est contre toutes les lois de réduire de nouveaux individus de leur couleur en servitude, n'y ayant, selon eux, de raison qu'on ne répare cette injustice à leur égard en les rendant à la liberté ». En octobre 1822 même jugement, à propos, cette fois-ci, de Cayenne. « Le capitaine Airaud venu aussi de Cayenne représente ce pays comme susceptible d'un grand accroissement de prospérité agricole et commerciale, mais il affirme que le défaut de bras en amènera la ruine, attendu qu'il ne s'y introduit plus de nègres et que ceux qui sont nés de la colonie prennent un esprit

(1) Jean Reynaud : *Marseille et l'Indépendance Grecque. Provence Historique*, fascicule 9, Juillet-Septembre 1952, p. 88-108 ; Jean Vidalenc : *Quelques aspects du philhellénisme français. Annales de la Faculté des Lettres d'Aix*, t. XXVIII, 1954.

de licence et s'abandonnent à des vices qui détruisent chez eux toute disposition au travail ».

Plus nombreuses encore les doléances contre les consuls et les agents consulaires. Ils ne remplissent pas leurs fonctions ; ils en abusent ; ils prélèvent des droits arbitraires. Et cela partout, en Amérique, Europe, Pays Barbaresques. Non qu'ils soient toujours responsables, comme il apparaît dans le cas du consul de la Nouvelle-Orléans, victime de la fâcheuse réputation de ses compatriotes. A en croire un capitaine arrivé en juillet 1820, « il paraîtrait que la nation française n'a pas à se louer des relations avec ce pays... Le consul paraît si éloigné de faire des démarches pour soutenir le nom français qu'on va jusqu'à croire qu'il ne porte pas son uniforme par crainte de recevoir quelque insulte. Ce capitaine ajoute que le grand nombre de mauvais sujets qui se sont rendus en France de cette partie de l'Amérique (2) a beaucoup contribué à porter les choses à ce point ». Mais ailleurs quel concert de critiques ! Laissons parler le capitaine Boniface qui arrive de Monaco le 4 mai 1820. Il « réitère les plaintes déjà portées par d'autres navigateurs sur les exactions que se permettent les agents auxquels les consuls généraux de France ont délégué leurs fonctions dans les petits ports d'Italie. Ces agents ne sont, à ce qu'il rapporte, que des habitants du pays qui n'ont d'autre intérêt à s'occuper de ce qui concerne les Français que celui de pouvoir les mettre librement à contribution. Il assure qu'ayant relâché à San-Remo, duché de Gênes, il fut forcé de payer à l'agent consulaire un droit de 29 francs, quoiqu'il n'ait pas eu le moindre recours à son ministère. Quatre passagers furent tenus de lui payer 10 francs pour obtenir d'être portés sur le rôle d'équipage. A Monaco le même capitaine a compté à l'agent consulaire une somme de 40 francs, 69 centimes pour droit d'expédition et de manifeste, indépendamment des 23 francs exigés de lui pour droit de port. Tous ceux qui font des plaintes représentent que les profits de la navigation sont déjà assez médiocres sans que de nouvelles charges viennent encore peser sur ceux qui se livrent à cette industrie ». Plaintes analogues en avril 1820 contre le droit d'ancrage exigé par les consuls en Italie, en mai contre le consul à Cadix, en août contre le consul Sourdeau à Tanger « qui a contracté tant de dettes envers les juifs » qu'il ne peut plus protéger ses nationaux ; doléances en janvier 1821 contre le consul à Alexandrie

(2) Allusion vraisemblable aux immigrés du champ d'Asile, établis d'abord dans le Texas, puis dans l'Alabama et qui revinrent peu à peu en France dès 1818, trois ans après leurs premières tentatives.

et son chancelier, en janvier 1822 contre le consul à Gibraltar, en juin contre le consul à Tunis, etc...

Un des consuls les plus visés, c'est Deval à Alger. « Le rapport du capitaine Carrau représente en octobre 1821 le sieur Deval... comme entièrement déconsidéré parmi les Européens qui résident dans ce pays ; au point qu'il est réduit à ne fréquenter que des Juifs ou des Turcs. Ce capitaine cite le fait suivant comme certain : lors de la naissance du duc de Bordeaux, tous les consuls se réunirent chez le sieur Deval pour entendre la lecture des dépêches qui annonçaient cet heureux événement ; mais ni à la fête qu'il donna à cette occasion, ni à celle du baptême du Prince, aucun consul, aucun chrétien ne se rendit à son invitation. Ce témoignage de mépris a fait beaucoup d'impression ». Accusation dont on trouverait d'autres échos, d'autant plus graves que, suivant d'autres capitaines, les chrétiens n'ont qu'à se louer du Dey.

Est-ce à dire que ce concert dont les consuls font les frais soit sans fausse note ? On signale que, si des fouilles ont été permises en Egypte, c'est au prestige de l'ancien consul Drovetti qu'elles sont dues. On tire quelque vanité de l'éclat dont s'entoure l'ancien favori de Louis XVIII, M. de Blacas, ambassadeur auprès du Saint-Siège. « On remarquait beaucoup la manière somptueuse avec laquelle M. de Blacas soutient sa dignité. L'ameublement de son palais est d'un goût très recherché et l'on ne parle que des fêtes que donne cet ambassadeur chez qui ceux des autres nations, ainsi que les princes et les cardinaux, ont journellement leur couvert. Son crédit paraît très grand auprès du gouvernement romain ». Mais, à ces exceptions près, quelle hargne ! La France était-elle aussi fâcheusement défendue ?

* * *

L'intérêt de ces rapports n'est pas pourtant dans ces plaintes plus ou moins fondées : il est plutôt dans la vision à peu près complète qu'ils nous donnent de l'agitation qui marque l'année 1820 et les années suivantes.

Crise italienne : elle fut aisément et rapidement réprimée. Un capitaine qui arrive de Livourne en juillet 1820 signale « que la police enlève de cette ville tous les mauvais sujets et gens sans aveu qui en surchargeaient le pavé et que les Autrichiens à qui on les a livrés vont les enrégimenter sur les frontières de la Turquie ». Mai 1821 : on se hâte de vendre à Naples de beaux fusils de chasse pour 4 francs et de se faire couper les moustaches, signes de libéralisme. Juillet 1821 :

l'ordre est rétabli. Un voyageur venant de Rome « rapporte que les routes sont sûres depuis que les Autrichiens occupent l'Italie ; qu'on voit partout de leurs troupes, que l'autorité se montre très sévère contre les partisans des derniers troubles et que, sur le moindre soupçon, l'on est arrêté comme révolutionnaire ».

La révolution espagnole effraya davantage. En juillet 1820 est enregistrée la déposition de l'anglais Whimery qui abandonne Almeria, maintenant que la stabilité lui paraît compromise. Effervescence non moindre en Catalogne qui contraste avec l'apathie et la fidélité à l'ordre établi de règle dans l'intérieur. Arrivé de Barcelone en novembre 1820, un capitaine « a rapporté qu'en général les Catalans font toujours paraître beaucoup d'enthousiasme pour la nouvelle constitution, qu'ils s'y expriment avec beaucoup de licence et qu'en nous blâmant de ne pas nous être donné un régime pareil à celui qu'ils ont adopté, ils font entendre qu'ils pourraient bien nous y contraindre ». A en croire un négociant qui arrive en janvier 1821, après avoir séjourné à Malaga, tout le monde est armé. En signe de ralliement à l'ordre nouveau, tout le monde porte la moustache, « ce qui donne à ces visages basanés une grande ressemblance avec les physionomies barbaresques ». En février 1821, un espagnol qui arrive de Madrid mais qui n'a pas voulu que son nom fût cité, fait, semble-t-il, un tableau assez fidèle de la situation générale. Il « a dit que le Roi est entouré de nombreux ennemis acharnés à sa perte par tous les moyens de calomnie et d'avilissement imaginables ; que d'un autre côté ceux qui voudraient se dévouer à sa personne ou lui offrir leurs conseils craignent sa faiblesse et son indiscretion. Ce voyageur ajoute que dans l'intérieur des provinces et surtout dans les campagnes on est loin de partager l'esprit révolutionnaire qui se manifeste dans les villes maritimes et que c'est ce qui fait craindre qu'un jour ne vienne où le choc des partis soit l'occasion des plus grands malheurs ». En Juin 1822, « le sieur Bertrand arrivé de Ténériffe a dit que les habitants de cette île espagnole étaient fort engoués de la constitution des Cortès et que chez eux la superstition a fait place à une licence effrénée sur les points de la religion. On y recherche beaucoup les livres français où l'on affiche l'impiété et pendant le Carnaval des masques se montraient publiquement sous des costumes religieux ». Bref, ce qui ressort de ces relations, c'est l'image d'une adhésion sincère à la révolution, au moins dans les ports. Peut-être le succès de l'expédition française et la présentation traditionnelle des faits qui

veut que la Révolution ait touché une minorité, les seuls éléments éclairés de la bourgeoisie, nous abusent-ils ?

La France, elle aussi, paraissait menacée aux étrangers. Dès avril 1819 divers voyageurs venant de Rome ont dit « qu'on était en Italie dans une grande inquiétude sur la situation de la France, qu'on se représentait ce royaume comme de nouveau livré à l'anarchie et que non seulement il en résultait la suspension des affaires de commerce, mais encore une telle appréhension de traiter avec les capitaines français que ceux-ci ne trouvaient plus à charger leurs bâtiments ». L'assassinat du duc de Berry en 1820 parut justifier ces alarmes. Il fit la plus profonde impression sur les « membres de la famille Buonaparte qui sont à Trieste et en particulier sur le Prince Jérôme qui voyait dans cet assassinat le présage des plus grands malheurs ». Même indignation en Toscane. « À ce que rapportent les capitaines Lami et Reboul, la mort déplorable de S. A. R. le duc de Berry nuisait beaucoup à la nation française dans l'esprit des étrangers. Sur divers points de l'Italie on s'était tout à coup imaginé que les communications avec la France allaient être interrompues ».

Dans cette grande peur de 1820 la pensée de Napoléon et de sa famille reste toujours présente. Chose qui eût encore étonné il y a quelques années, l'archiduchesse Marie-Louise n'est pas présentée comme une épouse vite apaisée, mais comme fidèle à l'Empereur. 14 novembre 1819 : « suivant le rapport du sieur Clément Girardin professeur de l'école du génie, parti de Parme le 21 octobre dernier, l'archiduchesse Marie-Louise était retournée dans cette ville, toujours accompagnée de M. de Neipperg qui, dit-on, répond sur sa tête des suites que pourrait avoir une surveillance négligée. La princesse est d'une maigreur à faire pitié et l'on attribue l'état de langueur où elle est plongée à la contrariété qu'elle éprouve dans ses plus chères affections ». Le 12 mars 1822, un capitaine venant de Trieste prétend que « le régiment d'infanterie qui est à la solde de cette princesse est composé de beaucoup d'officiers de Buonaparte qui s'y sont enrôlés comme simples soldats pour marquer leur dévouement à sa famille ».

A plus forte raison l'Empereur est-il l'objet de nombreuses relations de capitaines venus de l'île de France. Même mort, il continue de solliciter les imaginations. En juillet 1821, « le capitaine Vidal, arrivé de Malaga, rapporte qu'on y faisait courir divers bruits sur Buonaparte, dont on ne savait pas encore la mort. Les uns prétendaient qu'il avait gagné les Etats-Unis, d'autres, qu'il était en Calabre, et

il s'en trouvaient même qui annonçaient sa prochaine apparition en France. »

* * *

Née à peu près au même moment, mais appelée à se prolonger jusqu'en 1829, la révolte grecque devait déterminer de vives réactions, et comme nous l'avons indiqué, nettement hostiles. L'unanimité est ici absolue. Pas un témoignage qui fasse exception ou apporte quelque adoucissement à une analyse toujours défavorable. Les Grecs détestent les Latins. S'ils se libèrent de la Turquie, ils extermineront les autres chrétiens. Ils sont fourbes et déloyaux. Les aventuriers assez fous pour prendre du service chez eux le regrettent presque immédiatement. Dès août 1822, l'essentiel du réquisitoire est dressé par un père capucin de retour de Constantinople : « Il assure qu'un séjour de 32 ans passé parmi eux l'a mis à portée d'étudier leur caractère et de les connaître à fond. Ce peuple », dit-il, les prétentions les plus insolentes envers les autres nations et, s'il parvenait jamais à secouer le joug des Turcs, il pourrait donner des inquiétudes à l'Europe. Sous aucun sultan, il n'avait joui de plus d'avantages qu'il ne leur en est accordé sous celui qui règne aujourd'hui, et c'est le temps qu'ils ont choisi pour se soulever traîtreusement contre lui. Ce religieux paraît certain que les Grecs ont puisé toutes ces idées de révolte avec les libéraux français et qu'ils comptent sur leur appui. » Le capitaine Barry qui arrive de Smyrne ne dit pas autre chose. « Rien d'aussi lâche et d'aussi vil qu'un Grec dans le malheur... et l'on ne peut rien comparer à l'orgueil, à l'audace et à la cruauté de cette nation dans la prospérité ». Agé de 64 ans, ayant navigué 30 ans dans les Echelles, le capitaine Hermite est encore plus sévère : « L'expérience m'a appris que les « Turcs sont francs et ont même de la bonhomie, mais ils sont d'une inexorable sévérité en fait de justice. Les Grecs auxquels j'ai eu affaire ont toujours été de mauvaise foi et d'un caractère vil et rampant, tantôt hautain et insolent selon les circonstances : ils étaient heureux dans l'Archipel. Le Grand Seigneur leur laissait la plus grande liberté pour le commerce et ils ont ourdi une trame contre son gouvernement. On assure que les agents de la Russie ont beaucoup contribué à leur soulèvement, mais on dit aussi avec certitude que les instigateurs de la révolte... étaient et sont encore en partie à Paris ».

Quand en août 1822 le capitaine Hermite lançait cette accusation, la question était depuis longtemps tranchée pour l'opinion marseil-

laise. Le préfet avait ainsi analysé la manière dont « l'espèce de croisade » des Philhellènes avait été jugée à Marseille. « Moins qu'ailleurs l'exemple de ces aventuriers devait y être contagieux (3). De longues relations d'intérêts entretenues avec les provinces du Grand Seigneur ne permettent pas ici que l'on se fasse illusion sur le caractère des habitants de la Grèce. Il est chaque jour comparé avec celui des Turcs et, sous le rapport de la bonne foi et de la fidélité dans les transactions, la comparaison est vulgairement favorable à ces derniers, ce qui tempère beaucoup l'intérêt qu'inspirent les Grecs ».

Ce parallèle indéfiniment repris n'épuise pas la rancune. On craint notamment qu'à la faveur de la révolte les Anglais ne supplantent les Français dans le Levant. Écoutons le capitaine Allègre qui en octobre 1822 arrive de Salonique. On tiendrait rigueur aux Français de leur complaisance à l'égard des rebelles tandis que les Anglais sont accueillis au mieux. Crainte à laquelle le préfet Christophe de Ville-neuve-Bargemont avait déjà fait allusion le 1er décembre 1821.

Et les insinuations continuent. En janvier 1823 le dernier combat soutenu par les Philhellènes en Morée n'aurait laissé que 17 survivants. Parmi eux un général wurtembergeois qui n'ose revenir en Allemagne et se console en buvant. Le dernier mot est dit par un officier suédois qui s'était mis au service des Grecs. Il incrimine « la perfidie de ce peuple qui assassine isolément, pour avoir leurs dépouilles, les étrangers accourus à sa défense ».

Est-il besoin d'ajouter que l'écho le plus favorable est réservé aux mesures efficaces prises par les gouvernements autrichien et toscan, afin d'empêcher tout enrôlement intempestif et tout départ de volontaires égarés ?

* * *

Au milieu de cette agitation générale, deux puissances montent, à en croire les divers témoignages. D'abord la Russie. Les capitaines sont étonnés de l'importance de ses exportations de blé à partir d'Odesa. Un autre qui, à la fin de 1819, vient de Saint-Pétersbourg, « s'étend sur l'accroissement de force et de prospérité de l'Empire de Russie. On porte, dit-il, à plus d'un million de soldats les armées du souverain ».

L'habileté de l'Angleterre, et ses progrès frappent plus encore et

(3) Un seul marseillais s'enrôla, semble-t-il, au service des Grecs, le jeune Vidal, fils d'un banquier. La famille ne fut pas fâchée de le voir partir en raison de ses dettes et de son inconduite.

sont invoqués d'autant plus fréquemment qu'on les retrouve partout. Pourquoi faire des expéditions de Trieste pour le Brésil puisque les Anglais tiennent ce marché et savent en écarter leurs rivaux ? Quant au Chili, on prédit en 1820 qu'il tombera entre les mains de l'Angleterre. A Saint-Domingue, en 1821, leurs marchandises ne paient que 7 % tandis que les françaises en paient 12. Au Sénégal, en 1822, on dénonce leur concurrence. L'Inde reste cependant leur plus parfaite réussite. Arrivé de Sumatra, en juin 1822, le capitaine Fraissinet reconnaît que « la puissance anglaise a pris dans l'Inde un accroissement incroyable. L'obéissance des sujets y est entretenue par 300.000 Cipayes... qui se distinguent par leur bravoure autant que par l'exacte discipline qu'ils observent ». De rares réserves. Les Anglais n'ont pas su se faire aimer dans les Îles Ioniennes ; leurs habitants « se flattent sans cesse de l'espoir d'appartenir un jour à la Russie ». Même échec, affirme-t-on, en 1822, à l'Île de France : c'est une colonie en passe d'être ruinée, les Anglais l'ayant abandonnée à elle-même.

* * *

Ainsi Marseille autour de 1820 a servi d'observatoire policier. Quel parti a-t-on tiré de ces renseignements divers glanés aux quatre coins du monde ? Nous ne saurions le dire. Au moins ces impressions rapides renseignent-elles sur l'esprit en général conservateur des capitaines et des voyageurs et donnent-elles une image, somme toute valable, d'un monde qui, au lendemain des grandes secousses de la Révolution et de l'Empire, ne parvenait pas à retrouver une stabilité qui n'a peut-être jamais été son lot, mais dont la plupart de ces témoins conservaient la nostalgie.

P. GUIRAL.